

La réforme territoriale et les politiques de l'habitat

*Réseau des acteurs de l'habitat
1^o juillet 2015*

Difficulté de la présentation: la confusion qui règne sur une série d'aspects de la réforme territoriale

Il faudra, sur certains points, faire des hypothèses

- I. L'évolution générale du système territorial
- II. L'avenir de la gestion territoriale des politiques de l'habitat



I. L'évolution générale du système territorial



1°. Un système en cours de basculement

- La poursuite d'une dynamique de long terme
- La crise et les contraintes européennes
- La réforme de l'Etat
- Des éléments plus politiques comme la fin des cumuls de mandats

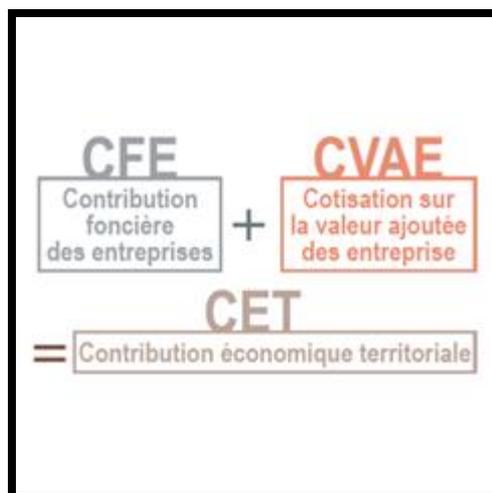
2°. De nouvelles logiques s'imposent

- a) La victoire (à parfaire) de l'intercommunalité + la métropolisation
- b) Les progrès de la différenciation territoriale
- c) Une poussée (à confirmer) dans le sens de la consécration de la région comme entité intermédiaire de pilotage stratégique de l'action publique
- d) Les progrès (relatifs) des logiques de mutualisation et de coopération



3°. De nombreuses incertitudes demeurent

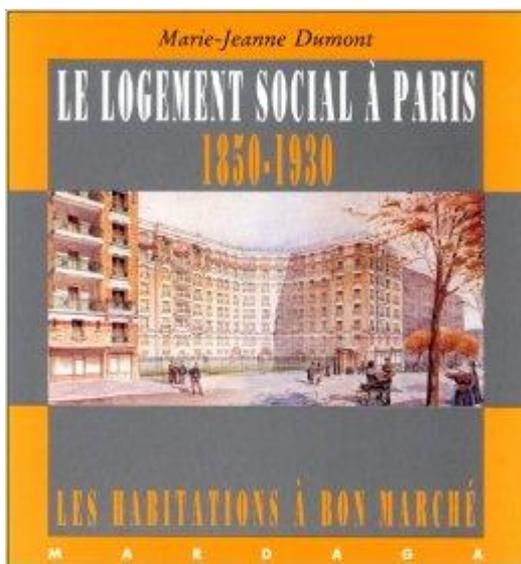
- a) Les pivots du système en devenir (régions, intercommunalités) sont fragiles politiquement
- b) L'insuffisance persistante des articulations verticales
- c) Les faiblesses durables du système financier local



réseau
des acteurs
de l'habitat



II. L'avenir de la gestion territoriale des politiques de l'habitat

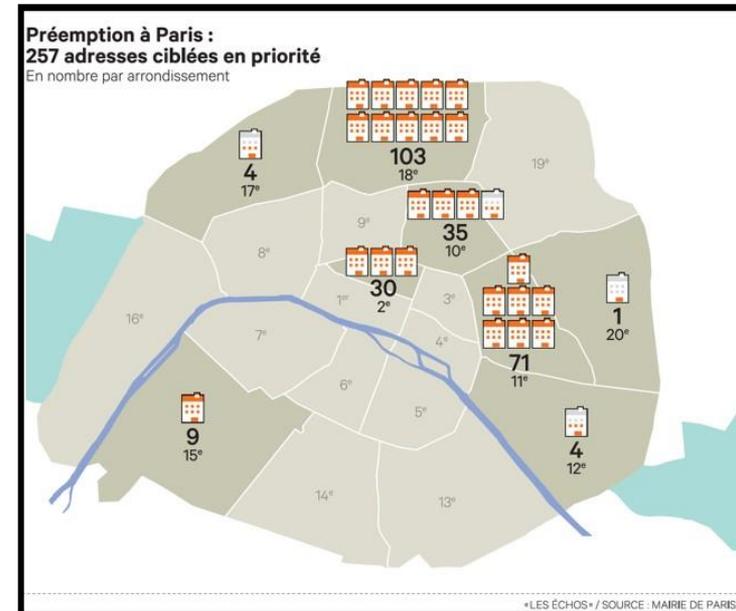


1°. Caractéristiques traditionnelles de la gestion territoriale des politiques de l'habitat

- a) L'Etat détient les clefs essentielles**
- b) Pour autant, la mise en oeuvre des politiques de l'habitat est fortement territorialisée**
- c) Cela s'accompagne d'un fort étirement des compétences**

2° . Evolutions récentes

- a) L'Etat conserve les pouvoirs essentiels
- b) Accroissement à la fois des pouvoirs des institutions locales et des contraintes pesant sur elles
- c) Le poids de l'intercommunalité augmente





3°. Questions pour l'avenir

- a) Le rôle de la région
- b) L'organisation du Grand Paris
- c) Logiques de territorialisation et logiques de péréquation
- d) Evolutions de la Ville: smart cities, gouvernance participative...